

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 9 septembre 2025

Les commerçants choisissent l'unité avec la fusion des CID

À l'issue des assemblées générales extraordinaires tenues simultanément hier soir, les quatre associations de commerçants indépendants (CID) du canton de Neuchâtel – Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Travers – et la fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détails (FNCID) ont validé le projet de fusion en une association cantonale unie.

Une dynamique de renouveau

Cette décision marque une étape historique pour le commerce indépendant dans le canton. Elle fait suite à plusieurs mois de concertation, de co-construction et de présentation publique du projet. L'objectif : renforcer les liens entre les régions, simplifier les structures, mutualiser les ressources, moderniser les outils, et porter une voix commune plus forte et plus visible auprès des partenaires, autorités et consommateurs.

Une organisation à la fois unifiée et locale

La nouvelle association cantonale s'appuiera sur un modèle de gouvernance équilibré, qui respecte les spécificités régionales :

- un comité directeur élu, représentatif des différentes régions,
- des commissions locales dans chaque région, chargées de l'animation et des projets de proximité,
- des groupes thématiques (bons CID, fidélisation, communication, numérique...) ouvertes aux membres souhaitant s'impliquer ponctuellement ou sur un sujet spécifique,
- un secrétariat professionnel pour assurer la gestion administrative, la coordination et le suivi des projets.

Assemblée constitutive le 17 novembre 2025

La création officielle de la nouvelle structure aura lieu lors de l'assemblée constitutive convoquée le :

 lundi 17 novembre 2025

 à 19h

Une ambition collective au service du commerce

Cette fusion est une réponse pragmatique aux défis rencontrés par les associations locales : essoufflement des comités, lourdeur administrative, fragmentation des ressources, difficulté à se faire entendre. Elle vise à construire un cadre plus clair, plus souple, plus dynamique, pour que chaque commerçant puisse continuer à s'investir – et à être représenté – à la bonne échelle.

« Cette décision envoie un signal fort. Elle montre que les commerçantes et commerçants du canton veulent se projeter ensemble, avec une structure adaptée aux réalités actuelles et capable d'innover pour demain. » Le comité de fusion

Contact presse

Patricia Da Costa, secrétariat FNCID, 079 521 10 85, patricia.dacosta@cnci.ch

Olivier Zuretti, président FNCID, 079 614 85 87, olivier.zuretti@newbag-sa.ch